

Dans ce numéro :

1. Le mot du Maire.
2. Bilan 2014.
3. Projets 2015.
4. Le PLU.
5. Le tourisme à Saint-Point Lac.
6. Côté vert.
7. Les associations.
8. Animations au village.
9. L'état civil.
10. Au bord du lac.
11. Quelques rappels.

1. Le mot du Maire:

Je souhaiterais évoquer dans un premier temps les événements tragiques, dramatiques qui ont lieu à Paris. La France dans son cœur, son âme, sa démocratie, ses valeurs et ses institutions a été touchée de plein fouet par cet odieux attentat et la prise d'otage sanglante qui ont fait 17 victimes. Ces actes inqualifiables, horribles perpétrés par des lâches, des obscurantistes ne doit pas nous faire oublier les piliers de notre démocratie, liberté égalité et fraternité. Le socle qui nous rend fort contre l'adversité et le terrorisme. Ces terroristes ont abattu des hommes, des innocents, mais ils n'ont pas tué les mots, les idées, la liberté d'expression. Ils nous ont redonné une force et un courage indescriptibles.



Même si les circonstances ne prêtent pas à la joie, les vœux doivent l'être et la vie doit continuer.

C'est pourquoi, en cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux, à vous-même, à vos familles et vos proches. Nous vous souhaitons une bonne santé, du bonheur et de la joie partagés et que tous vos projets se réalisent. Nous souhaitons aussi une année ambitieuse et dynamique en terme d'activité à toutes les forces vives du village (chefs d'entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs). Nous adressons également nos meilleurs vœux aux associations et à leurs représentants, pour que cette année soit riche en événements culturels, récréatifs et festifs, avec l'organisation de nombreuses activités conviviales, pour animer notre village et ainsi assurer sa renommée.

Vous pouvez être remerciés, mesdames et messieurs, pour votre investissement, pour votre participation actuelle et future à la vie du village.

Vous trouverez en pages intérieures le bilan des actions et dossiers traités durant l'année écoulée, et également les dossiers, les projets et perspectives pour l'année 2015 et suivantes.

2. Quel bilan pouvons-nous tirer pour l'année écoulée ?

L'année 2014 a été pour la nouvelle équipe municipale, une année riche et fertile en événements, en actions, une année où il a fallu relever de nombreux défis.

Nous avons résolu un certain nombre de dossiers complexes qui ont demandé maîtrise, patience et beaucoup d'énergie. Pour ne citer que quelques exemples :

- Vente des deux terrains du lotissement Château 2 (un ferme, l'autre en cours) avec la finalisation d'un accord sur le prix de vente.
- Résolution de la situation de blocage et retour à une situation apaisée avec l'association L'écho du lac permettant de retrouver dynamisme, sérénité et convivialité
- Décision de déchéance des délégataires du camping pour mettre fin à leur gestion et reprise du camping par la commune sous forme de régie municipale avec sa réouverture fin juin.
- Lancement et achèvement des travaux de la deuxième et dernière tranche de l'aire de camping-cars.
- Continuation et instruction des dossiers en cours (église, cimetière) pour ne citer qu'eux.

Nous nous sommes efforcés d'agir avec réflexion, rigueur, dans un état d'esprit d'ouverture et de concertation.

3. L'année 2015 va être aussi une année où il faudra relever de nombreux challenges :

Pour l'année 2015 et les suivantes, des projets et actions devront être menés ou mis sur les rails, la liste n'est pas exhaustive, en voici quelques exemples :

- Le remaniement cadastral dont l'achèvement est prévu en fin 2015, avec l'élaboration d'un nouveau plan cadastral pour notre commune et avec plusieurs réunions de concertation organisées par les géomètres.
- Les travaux de rénovation du réseau électrique de l'église, dont l'équipement est désuet et n'est plus aux normes.
- Des investissements sont prévus au camping. Ils s'avèrent nécessaires à cause de la vétusté des installations et afin de garder une image et un accueil de qualité.



- Le lancement en 2014 de la procédure pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en lieu et place du POS, car ce dernier sera caduque en mars 2017. Les travaux de mise en place de ce nouveau document d'urbanisme avec le cabinet d'études vont s'étaler sur plusieurs années et nécessiteront une concertation avec tous les acteurs impliqués (Voir le document explicatif).
- Des actions au niveau de la sécurité routière, avec en particulier la mise en place de moyens pour réduire la vitesse dans notre village.
- Le remplacement du poste de refoulement des eaux usées, exécutées par la Communauté de Communes Mont Deux Lacs.
- Le projet de bateau électro solaire par Les Mélodies du Lac pour offrir un service de transport sur le lac (navettes entre Saint Point et Malbuisson) et une offre touristique encore plus attractive.
- Actions d'animations en concertation étroite avec les associations.



Comme vous le constatez, l'année 2015 et les suivantes vont être bien remplies avec de nombreux dossiers à gérer. Nous prendrons le temps nécessaire à leur instruction et à la concertation. Ils seront réalisés en fonction des priorités établies selon les besoins et l'importance et le caractère plus ou urgent du dossier à résoudre.

Un autre élément décisif sera pris en compte pour décider ou ne pas décider, pour faire ou ne pas faire, ce sont les contraintes budgétaires. La baisse des dotations de l'état, des subventions, le manque à gagner sur, la vente des terrains du lotissement Château II et la saison touristique 2014 réduise sensiblement nos marges de manœuvre.

A nous équipe municipale, de prendre les bonnes décisions en ayant toujours à l'esprit, l'intérêt communal, cela doit être notre ligne de conduite.

Je tiens à remercier le personnel communal, l'équipe municipale et en particulier les adjoints pour la qualité, l'importance de leur travail ainsi que pour leur esprit collaboratif.

Patrick LIEGEON.



4. Le Plan Local d'Urbanisme :

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification urbaine qui a pour objet de planifier l'occupation du sol du territoire communal et qui constitue un outil de gestion et d'aide à la prise de décision.

Cette planification est fondée par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui établit la ligne de conduite de la commune en matière d'aménagement et de développement, à une échéance de 10 à 15 ans. Il reflète le projet politique communal en intégrant le développement durable.

Le PLU s'attachera par exemple à délimiter les zones constructibles ou non constructibles, et à préciser la vocation de chacune d'elles (habitat, activités, équipements...).

Il imposera des règles essentielles destinées à assurer le renouvellement urbain et à préserver le cadre de vie.

Le PLU " pratique "

Qui élabore le Plan Local d'Urbanisme ?

- Le Conseil Municipal a pris l'initiative de réviser le PLU afin qu'il soit en conformité avec les textes de loi en cours. Cette volonté politique reflète le désir de maîtriser le développement de la commune et l'organisation urbaine à travers la mise en valeur des espaces publics, d'encourager la mixité et la diversité de l'habitat, ainsi que de préserver les terres agricoles et les espaces naturels de grande qualité. Le Conseil Municipal a également pour rôle de débattre, tout au long de l'élaboration du PLU, des orientations d'aménagement et de développement explorées.
 - Les services techniques de la commune, avec la contribution externe d'un bureau d'études spécialisé, étudient les orientations de développement et d'aménagement et élaborent le dossier du Plan Local d'Urbanisme.
 - Les personnes publiques associées, c'est-à-dire les différents services de l'Etat, les collectivités territoriales, les chambres consulaires (chambres d'agriculture, du commerce et de l'industrie, des métiers), apportent leur connaissance du territoire pour enrichir le dossier et donnent leurs avis sur le projet.
 - Les services de l'État vérifient la validité juridique du dossier du PLU, notamment son respect des lois.
 - Les habitants et les associations participent à son élaboration au travers de la concertation et lors de l'enquête publique. Ils disposent d'un registre mis à disposition en mairie destiné à recueillir leurs observations, à l'appui des documents de travail présents. Une réunion publique d'information permettra d'expliquer l'état d'avancement du PLU.
-

Les grandes étapes du Plan Local d'Urbanisme :

Le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Point-Lac s'élabore en sept phases sur environ 27 mois.

- Une phase de diagnostic qui permet d'évaluer l'état actuel de la commune. Il concerne la démographie, l'économie, l'environnement, le patrimoine naturel et le patrimoine bâti, le logement, les transports, les équipements et services publics...
- Une phase d'élaboration du futur projet urbain, appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) établi à partir des conclusions du diagnostic, il définit le projet politique du territoire communal dans les domaines de l'emploi, du logement, des déplacements, de l'environnement, du cadre de vie et des loisirs. Il délimite les zones d'actions prioritaires et précisera les opérations d'aménagement à privilégier,
- Une phase de zonage, qui indique précisément la destination des parcelles, les zones constructibles et celles à protéger pour l'environnement ou l'agriculture,
- Une phase de traduction réglementaire, où les possibilités de construction sont précisées pour chacune des zones préalablement définies,
- Une phase d'arrêt de projet, qui consiste à compiler les parties réalisées dans un dossier qui sera le futur PLU. Le Conseil Municipal délibère pour mettre fin aux études. Une partie administrative commence alors,
- Une phase d'enquête publique. Un commissaire enquêteur est nommé pour étudier les demandes des particuliers vis-à-vis du projet de PLU présenté. A la fin de cette enquête, le commissaire a un mois pour donner son avis sur l'ensemble du dossier,
- Une phase d'approbation où le Conseil Municipal délibère sur le PLU définitif après avoir modifié le projet pour tenir compte des avis du commissaire enquêteur et des services de l'Etat. Suite à cette approbation, le préfet vérifie la légalité du PLU qui devient alors opposable aux demandes de permis de construire.



Le planning :

METHODOLOGIE ET PLANNING OPTIMISE	
PHASE	NOMBRE DE REUNION
<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la procédure 	<p>1 réunion de prise de contact : Définition de la composition du groupe de travail, recueil des données et des premières attentes</p>
1^{ère} Phase : Elaboration du diagnostic et définition des enjeux : 3 mois	
<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic prospectif Etat des lieux Analyse paysagère et environnementale Définition des enjeux 	2 réunions
2^{ème} phase : Elaboration du PADD : 4 mois	
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du PADD Evaluation environnementale 	5 réunions
3^{ème} Phase : Déclinaison opérationnelle : 10 mois	
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du zonage Réalisation des orientations d'aménagement et de programmation Elaboration du règlement Evaluation environnementale Constitution des annexes 	10 réunions
4^{ème} Phase: Constitution du dossier soumis à enquête publique et finalisation du dossier après enquête : 8 mois (dont 5 mois légaux incompressibles)	
<ul style="list-style-type: none"> Constitution du dossier d'arrêt projet Constitution du dossier d'enquête publique Finalisation du dossier après enquête publique Approbation du PLU Contrôle de légalité 	2 réunions

15/01/2015

Janvier 2015 > Mars 2015

Avril 2015 > Juillet 2015

Septembre 2015 > Juin 2016

Juillet 2016 > Mars 2017

5. Le tourisme à SAINT-POINT LAC :



Rappelons tout d'abord le contexte très particulier de l'année 2014, contexte qui nous a amenés à reprendre le camping en régie municipale suite à la défection de dernière minute (une semaine avant la date d'ouverture prévue) des gérants de la société 'Au Bonheur du Campeur', titulaires d'une 'délégation de service public' conclue en 2011 et par laquelle ils s'engageaient à gérer le camping pour une durée de 4 ans.



Après avoir prononcé la déchéance des gérants, nous avons décidé de mettre en place très rapidement une structure et une organisation appropriées pour assurer nous-mêmes l'accueil de nos campeurs, en embauchant une équipe de 3 personnes. Dans le même temps, la société ayant été mise en liquidation judiciaire, nous avons fait le nécessaire pour faire valoir les droits de la commune; à ce jour la procédure est toujours en cours.

L'ouverture tardive du camping (fin juin 2014), la météo défavorable et l'impossibilité d'utiliser le site internet pour effectuer des réservations en début de saison ont eu un impact négatif sur les résultats de la saison.

Le résultat d'exploitation définitif n'est pas validé à ce jour, mais il est également fortement impacté par les coûts supplémentaires occasionnés par la défection des gérants et par la prise en charge de frais qui auraient dû leur incomber normalement (cuves de fuel à remplir 2 fois, nettoyage complet des sanitaires avant ouverture, remise en état des sanitaires, entretien des plantations, entre autres).

La clientèle étrangère (Suisse, Allemagne, Pays-Bas) a représenté 33% du chiffre d'affaires, contre 40-45% habituellement, ce qui confirme l'impact de l'absence de réservations. La clientèle française est majoritairement une clientèle de proximité (Doubs, Haut-Rhin, Haute-Saône, Côte d'Or).

L'enquête de satisfaction réalisée pendant la saison montre que l'accueil, l'ambiance et la propreté des sanitaires sont les points forts de notre camping. Sans surprise, le point le moins bien noté concerne les services (pas de dépôt de pain, machine à laver hors service depuis 2013, wifi non disponible) qui devront donc être améliorés pour la saison prochaine.

A ce jour, nous avons commencé à préparer activement la saison 2015 puisque nous avons décidé de continuer à gérer le camping en régie municipale.

En conclusion, les membres du conseil municipal sont unanimes pour reconnaître à sa juste valeur le travail effectué par les 3 membres de l'équipe et les remercient de leur implication.

Camping-cars : travaux réalisés en 2014

L'année 2014 a vu la réalisation de la 2ème tranche de travaux pour l'aire de camping-cars, de fin septembre à début octobre.

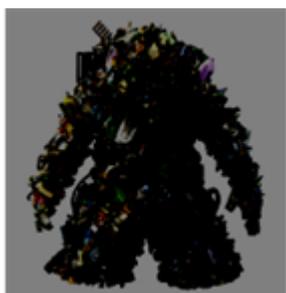
Notre objectif étant d'optimiser l'aire existante tout en évitant d'avoir à refaire des travaux de terrassement en 2015, les travaux suivants ont été effectués :

- élargissement de la zone utilisable,
- profilage et revêtement bi-couche sur la totalité de la surface disponible,
- engazonnement de zones vertes,
- mise en place de bordures en rondins traités sur tout le périmètre et autour des massifs pour plantations,
- installation d'un luminaire entre la borne de services et la borne de paiement,
- déplacement du chapiteau de l'Echo du Lac avec installation d'une barrière de service pour son accès,
- mise en place d'un passage pour les personnes à mobilité réduite,
- élargissement de l'accès à la borne de services.

La convivialité et l'attractivité de notre aire de camping-cars seront encore améliorées en 2015, lorsque les haies seront plantées dans les massifs de séparation des emplacements. Les investissements réalisés permettent d'assurer un accueil de qualité reconnu par les camping-caristes.



6. L'esprit vert :



Quoi de plus désolant que des sacs poubelles éventrés dans nos rues ! Pour une année plus belle dans notre village, relevons le défi de la propreté et assurons collectivement un quotidien agréable à tous, pour tous.

Le comportement responsable de chacun est un facteur déterminant de protection de notre environnement. L'élimination rationnelle de nos déchets passe par le respect de quelques règles :

- réserver les bacs poubelles pour nos ordures ménagères
- pratiquer le compostage contribue au bien-être de votre jardin
- penser aux containers du point d'apport volontaire pour trier nos ordures non-ménagères : verre, papier et carton, plastique... ces matériaux sont facilement recyclables
- ne jeter aucun produit toxique dans les égouts (peintures, vernis, huiles, tous produits de traitement...), et encore moins dans la nature.
- déposer encombrants, bois, gravats, ferraille et déchets verts à la déchèterie de la Fuvelle.



7. Le mot des associations :

- L'ECHO DU LAC :



Nous répondons volontiers à l'idée de la municipalité de nous réserver une page dans le bulletin municipal, l'occasion pour l'association d'échanger sur les nombreuses activités de l'année passée et découvrir nos projets 2015.

Tout d'abord, dès le mois de mars 2014, l'association a eu le plaisir de reprendre les contacts nécessaires avec la nouvelle équipe élue pour construire son avenir. Tous les efforts ont été faits, de part et d'autre, pour que l'association l'ECHO du LAC puisse s'exprimer dans le cadre de son statut et des différents buts définis dans son article 2.

Tous les utilisateurs du site de St Point-Lac, se sont félicités de cette heureuse issue. Lors de l'assemblée générale nous aurons le plaisir d'évoquer nos compliments à cette nouvelle équipe. Son dynamisme, sa volonté d'échanger sur les projets, sa disponibilité sont garants d'un avenir prometteur pour notre village. Actuellement nous avons constaté, une ambiance plus chaleureuse entre tous. Il reste à répondre aux divers besoins exprimés, notre association est prête à les soutenir, dès lors que notre statut le permettra.



En mai 2014, l'association a pu installer son chapiteau, des élus disponibles de la municipalité ont souhaité soutenir notre équipe de montage, La fête du village, la St Didier a été largement fêtée lors de la soirée des « ESGARGOTS » le 24 mai. Les meilleurs résultats ont été enregistrés, c'est un premier message que nous avons perçu comme encouragement par nos membres.

Quand nous parlons des membres actifs de l'association l'ECHO du LAC, celle-ci est ouverte à tous les utilisateurs réguliers de notre site, elle est composée actuellement de 67 membres, son bureau élu lors de l'AG, pour une durée de trois ans est composé de dix membres :

Président : Bernard VOLCKMANN, vice-président Georges REMONNAY, secrétaire Louis ROBBE, trésorier Nicolas VUILLAUME, membres : Patricia ROBBE, Paulette ROBBE, Elodie ROBBE Jean Marie PHILIPONNA, Jean Marie PEQUINOT, Françoise VALLET.

Les activités estivales dites « adultes », au nombre de seize en 2014 se sont déroulées dans de bonnes conditions, seul le temps froid et pluvieux a freiné cette réussite, cependant comme les autres années, aucun incident n'a été enregistré. A noter, le succès des deux groupes de jeunes en Rock (première), en chanson avec « NATHANAEL », et la bonne découverte du groupe provenant de la Saône et Loire « LES OUDLERS », sur le thème bienvenue au village. Les autres groupes, les fidèles depuis quelques années avec Les Vieux de l'Hopp, Animusic trio, Gypsy Party en flamenco, Métronome avec nos membres actifs Thierry et Daniel, Benoit CHABOD, Music Story au couleurs jazzy, Les Armaillis, ont tous assuré le bonheur et la joie de nos touristes.

L'organisation du concours traditionnel de pétanque le 15 août.

Un point faible « l'animation enfants », l'ouverture tardive du terrain de camping, ne nous a pas permis de s'engager avec des partenaires possédant les agréments nécessaires de la DRDJS. Des organisations de lotos par mauvais temps furent organisées.

Le châlet a rempli totalement sa mission, il sera fermé le 30 septembre, coïncidant avec la date du service camping.

Nos projets 2015 seront présentés lors de l'AG, qui aura lieu le jeudi 26 mars, le restaurant Escale sera retenu cette année.

Cependant les animations enfants retrouveront les activités des années 2012.

La fête de St Point-Lac aura lieu le samedi 30 mai avec l'orchestre Benoit CHABOD

L'ouverture du châlet est bien prévue pour le 1 mai.

Trois emplois temps plein ou temps partiel seront envisagés pour la saison, la priorité des candidatures des villageois est un argument non négligeable.

Bernard VOLCKMANN Président.

- LA GYM DE SAINT-POINT LAC :



L'association « gym » de Saint Point fonctionne depuis 1996.

Animé depuis le début par Christiane Henriet qui est diplômée de la fédération SPORT POUR TOUS et présidée par Colette Robbe depuis 1997

Nous avons commencé par une section « enfants » avec diverses activités et un projet intergénérationnel. Le groupe enfant est allé faire des animations-démonstrations de danse auprès des personnes âgées en maison de retraite.

L'association compte 18 à 20 membres de Saint Point et de ses environs.

Les activités proposées sont variées et modernes :

- Exercices sur marche (step)
- PILATE (gym douce profonde)
- Gym avec accessoires (ballon, élastique, bâton)
- Abdos
- Qi gong et activation cérébrale
- Ballades et voyages

Chaque fois que le temps le permet les séances ont lieu à l'extérieur.

Nous n'avons pas de salles de sport spécifique, cependant, la commune met à notre disposition la salle du camping, la bibliothèque ou la salle de la mairie en fonction des disponibilités.

Nous avons aussi la chance de pouvoir bénéficier du terrain multisports situé à proximité et sur lequel il est possible de pratiquer toutes sortes d'exercices sportifs en plein air et dans un magnifique environnement.

Les séances se déroulent le vendredi matin à 10 heures en dehors des vacances scolaires. Si vous voulez vous joindre à notre groupe et dynamiser votre corps et votre esprit, vous pouvez me joindre au 03.81.69.62.26.

Christiane HENRIET.

- LA BIBLIOTHEQUE :

La Bibliothèque « le plaisir de lire »

2014 a été une année bénéfique pour la bibliothèque de notre village. De nouveaux lecteurs se sont inscrits ; plus de 600 ouvrages sont venus garnir les rayons des armoires et des étagères que la subvention de la mairie a permis d'acquérir. Ces livres font suite à l'appel aux dons lancé en février 2014, et toujours valable.

La bibliothèque possède à ce jour en bien propre et mis à disposition du public des romans français et étrangers, des livres-témoignages et d'histoire, des biographies et des romans policiers auxquels viennent de s'ajouter des revues invitant au voyage et à la découverte.

En septembre, le bibliobus de la médiathèque de Besançon a repris ses passages trimestriels ce qui assure un roulement d'environ 150 ouvrages supplémentaires.

En 2015, il est prévu d'utiliser la subvention accordée par le conseil municipal à l'achat de BD et romans destinés aux jeunes et de livres d'histoires à raconter pour les plus petits.

La bibliothèque se trouve au 1er étage du bâtiment du camping.

Elle est ouverte tous les lundis de 16H30 à 18H (fermé pendant les vacances scolaires).

L'inscription ainsi que le prêt sont gratuits, sans délais précis de durée.

Liliane RAVENEL.

- LE CLUB DE L'AMITIE :

Une année vient de se terminer, une autre commence... La saison 2013-2014 s'est achevée par une rencontre inter-club chez Benjamin autour d'une pierrade d'agneau toujours appréciée et qui a réuni une centaine de personnes, Cette événement a nécessité une forte mobilisation des membres du comité et des adhérents qui sont ici vivement remerciés pour leur dévouement.

La reprise des activités du club a eu lieu début octobre bien gentiment car avec ce superbe automne, beaucoup étaient encore bien occupés en plein air, les cartes viendront plus tard !

Courant novembre, tous les adhérents ou presque ont répondu présent au repas au restaurant « l'oasis » à Pontarlier pour un excellent couscous dans une très bonne ambiance.

Pour les fêtes de fin d'année, le club offre comme d'habitude la bûche de Noël, avec une pensée particulière à celles et ceux qui ne peuvent se joindre à nous pour ces festivités. Viendra ensuite la galette des rois avec à la clef les vœux de bonne année : surtout une bonne santé et plein de bonheur et de joie dans les familles.

L'assemblée générale s'est déroulée début mai à la salle polyvalente des Grangettes, puis nous nous sommes retrouvés au bistrot de l'Aberge à Labergement Saintes Marie pour le dernier repas de la saison.

Les retraités aiment se retrouver autour d'une table sûrement pour taper les cartes, et aussi pour de bons repas comme une choucroute fin janvier et un cassoulet mi-mars.

Début octobre, nous avons eu la satisfaction d'accueillir de nouveaux adhérents qui sont venus grossir notre effectif et ont apporté un peu de jeunesse dans notre groupe.



Malheureusement, nous avons eu aussi la tristesse de perdre certains d'entre, d'autres sont malades ou hospitalisés. A ces derniers, nous souhaitons une prompte amélioration de leur santé.

Nouveaux retraités, vous qui aimez les cartes, les jeux de société, qui avez des idées d'activités, venez nous rejoindre, histoires de passer un moment sympa lors de nos réunions qui ont lieu tous les mardis de 14H à 18H à la salle Polyvalente.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015.



- LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-POINT ET DU PATRIMOINE:

Fin 2007, la restauration de l'église de Saint-Point était décidée par la municipalité de Saint-Point Lac. L'édifice avait été inscrit en 2004 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, mais son histoire et celle du village n'avaient jamais fait l'objet d'une étude approfondie. La curiosité et l'enthousiasme de quelques habitants aidant, une association est alors née. Contre toute attente, le démarrage est rapide. Chacun aide selon ses capacités. L'association accueille des habitants des villages du tour du lac, des personnes dont les familles font partie de l'histoire des villages de Saint-Point et des Grangettes, mais qui n'habitent pas forcément ces villages, et des sympathisants qui viennent en vacances dans la région.



Un bulletin est créé. Le clocher dessiné par Claudie Remmlinger pour le premier numéro, est plébiscité et devient le logo de l'association. Son bulletin devient trimestriel, Martine Prenot-Guinard se charge du travail d'archives qui permet d'avoir des informations avérées. Le voile se lève peu à peu sur l'histoire de l'église et du village. L'histoire du prieuré et du village est petit à petit mieux connue.

Dès 2008, l'association participe aux Journées Européennes du Patrimoine. Malgré l'état des bâtiments, les visiteurs affluent, ils s'intéressent aux expositions et à l'histoire de l'église, qui est non seulement celle de Saint-Point, mais celle des villages du tour du lac.

Une exposition aux Annonciades, à Pontarlier en 2010, réalisée avec le Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté et relative aux dalles funéraires, a remporté un grand succès.

Un dépliant en français, anglais, allemand est publié pour les visiteurs de l'église. A l'issue de la restauration extérieure du bâtiment menée par la commune, et avec l'aide de la région Franche-Comté, nous posons une plaque sur la façade de l'église pour que les passants aient envie de visiter l'édifice.

Les activités se diversifient. L'été, nous participons à l'animation du village en collaborant notamment avec "l'Echo du lac". Notre association utilise les possibilités de chacun : randonnées, visites de l'église ou du village pour tous, sorties guidées dans la région pour les adhérents. Une conférence est organisée chaque été au mois d'août. Les sujets sont très divers. Chacun se rappelle de René Locatelli parlant de l'abbé Monnot ou des croix de villages et cet été 2014 de Jean-Michel Blanchot expliquant les vierges noires de notre région et d'Einsiedeln (en Suisse).



Les concerts que nous organisons dans l'église sont devenus annuels ou bisannuels. L'acoustique du bâtiment est excellente et le public est toujours au rendez-vous. En 2013, la journée consacrée aux cloches d'églises autant qu'à celles des troupeaux de vaches et à leurs fondeurs ainsi que le concert de handbells qui a clôturé la soirée, organisés de main de maître par Bernard et Liliane Ravenel, ont ravi les nombreux participants.

Les concerts que nous organisons dans l'église sont devenus annuels ou bisannuels. L'acoustique du bâtiment est excellente et le public est toujours au rendez-vous. En 2013, la journée consacrée aux cloches d'églises autant qu'à celles des troupeaux de vaches et à leurs fondeurs ainsi que le concert de handbells qui a clôturé la soirée, organisés de main de maître par Bernard et Liliane Ravenel, ont ravi les nombreux participants.

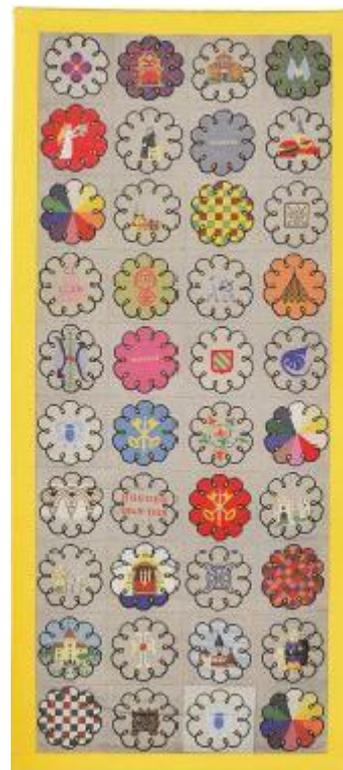
L'association fait elle-même partie d'autres associations. Elle fait partie du pôle associatif de la communauté des communes Mont d'Or 2 lacs et participe activement à la fête des associations. Depuis 2010, elle fait également membre de la fédération des sites clunisiens. Au sein de la fédération, qui regroupe des sites de 8 pays d'Europe, nous travaillons avec Morteau et les sites du Jura, le conseil de l'Europe et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre aux chemins de Cluny qui relieront les différents sites entre eux et à Cluny. Dans notre région, un chemin venant de Mièges nous reliera à Romainmôtier [le prieuré de Lay Dampvauthier (Saint Point) en dépendait] et à Morteau.

Notre prochain projet avec la fédération des sites clunisiens sera de faire broder une bannière pour que notre petit village ait sa place aux côtés des autres sites clunisiens. Chaque site est représenté par un petit carré de tapisserie (ici Cluny) puis ces carrés sont assemblés formant de magnifiques bannières qui rassemblent les sites par régions. Le projet pourrait déboucher sur une exposition de bannières.

L'association est ouverte à tous, certaines de nos brochures et les bulletins sont encore disponibles.

Pour nous rejoindre, adressez-vous à Françoise Vionnet (Tél. 03 81 69 61 97).

Martine Prenot-Guinard, Présidente.



-LES SAPEURS POMPIERS RIVE GAUCHE :

Le centre de première intervention rive-gauche se trouve à Malpas dans le même bâtiment que la salle des fêtes juste en dessous de la mairie.

Le centre se compose de 17 pompiers volontaires dont 5 femmes.

La moyenne d'âge est de 32 ans.

Nous trouvons :

- 2 sous-officiers (chef d'agrès),
- 7 caporaux (tous chef d'équipes),
- 8 sapeurs (équipiers).



Le caporal-chef Mouraux Karen est venue renforcer le centre cet automne, pompier professionnelle à Besançon Est. Elle est aussi monitrice de secourisme.

Sans oublier 2 jeunes de Vaux qui suivent les cours sur le site de Frasné, et 1 de Oye et Pallet formé sur le site de Pontarlier. Deux des trois JSP passeront les examens de cadet en juin 2015. Ils pourront ensuite intégrer le CPII à cette date et finir leur formation cet été sur Baume-les-Dames.

Le nombre d'intervention est en forte baisse (-30%), au 25 décembre 2014 : 41 interventions dont 3 effectuées par le CPI « la Fuvelle » par manque d'effectif en journée.

- 31 secours à personnes
- 3 incendies
- 5 accidents
- 2 divers

Le centre des sapeurs-pompiers rive gauche recrute de nouveaux pompiers volontaires ! Femmes et Hommes de 16 à 55 ans, motivés par l'aide à autrui, ayant un bon esprit d'équipe ainsi qu'une bonne condition physique.

POURQUOI PAS VOUS ?

En France, une intervention à lieu toutes les 7 secondes par 80% de volontaires. Pour tous renseignements appelez le chef de centre au 06 76 00 27 46 ou son adjoint au 06 89 25 27 62.

Les sapeurs-pompiers remercient la population pour l'accueil lors de leur traditionnelle visite des calendriers et vous souhaitent une bonne année 2015.

Adjudant-chef CANNELLE Frédéric.

8. Animations-Fêtes-Cérémonies-Manifestations :



Opération nettoignons la nature



11 novembre 2014



Noël des enfants



Voeux du Maire

Cérémonie des pompiers pour la Sainte Barbe



Remise de la médaille des 20 ans à
Mr Ferrer Jean-François



Repas des aînés au restaurant
L'Escale

Naissances

- VUILLAUME Chloé née le 14 août 2014
- SEPREZ Hanaé née le 14 novembre 2014

**9. L'état civil :****Mariage**

CLAUDIO Adrian et
GAGIC Silvana
se sont dit oui le 15 novembre
2014.

**10. Au bord du lac :**

La location de pédalos « Les Mélodies du lac » existe depuis l'année 2000, dirigé par Mr Robbe Bernard pendant six années. Nous avons repris l'activité en 2007 et malgré des conditions météorologiques très instables dans nos montagnes, nous gardons le cap.



La flotte s'est agrandie avec des bateaux électriques 8 places en 2012 et nous travaillons en ce moment sur un projet de bateau électro-solaire 24 places (couvert et chauffé) destiné à des visites commentées et navettes inter-rives.

La base nautique ouvrira ses portes courant avril selon météo. Meilleurs vœux 2015.

Les Mélodies du lac.
David Jeannerod.



11. Quelques rappels :

La Mairie de SAINT-POINT LAC:

- **PERMANENCE DU SECRETARIAT:** - Mardi et jeudi: 9h00 - 12h00
- Vendredi: 14h00 – 18h00
- **PERMANENCE DU MAIRE:** Uniquement sur rendez-vous
- **TELEPHONE:** 03 81 69 62 08
- **MAIL:** mairie.saintpointlac@wanadoo.fr
- **COMMUNAUTE DE COMMUNE:** <http://www.hautecomte.com>
- **SITE COMMUNAL :** <http://www.saintpointlac.free.fr>



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. Photos non spécifiées. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du bulletin.
Maquette et mise en page : Mickaël Berger.